

MON PROJET

Formalité au titre de l'urbanisme

Je construis...

Je construis une maison

Je construis un garage ou un abri de jardin isolé

- surface comprise entre 5 et 20 m²
- surface supérieure à 20 m²

J'installe une piscine

- De moins de 10 m² OU pour moins de 3 mois
- De plus de 10 m² et de moins de 100 m²
 - Avec ou sans couverture pour protéger de la chaleur ou pour la sécurité
 - Avec couverture modulable, ou fixe, d'une hauteur de plus de 1,80 m au-dessus du niveau de l'eau

Je construis un mur ou une clôture...

- Les murs de soutènement
- Les clôtures
- Les autres murs
 - de moins de 2 m de hauteur
 - de plus de 2 m de hauteur

Je fais des travaux dans ma maison...

Je réorganise l'intérieur du bâtiment SANS créer de surface de plancher et SANS modifier l'extérieur

Je modifie l'aspect extérieur SANS modifier le volume

Ex. : couleur d'enduit, création d'ouvertures, antenne parabolique, climatiseur ...

J'agrandis ma maison OU je crée une surface de plancher à l'intérieur (mezzanine par exemple)

- Surface comprise
 - entre 5 et 40 m² en zone urbaine
 - entre 5 et 20 m² hors zone urbaine
- Surface supérieure à
 - 40 m² en zone urbaine
 - 20 m² hors zone urbaine

Aucune	Déclaration préalable	Permis de construire
		X
	X	
		X
X		
	X	
		X
X		
	X	
X		
	X	
X		
	X	
		X

Cas particulier des caravanes ou mobil-home

Je veux stationner ou installer ma caravane...

- Sur la voie publique... : le code de la route s'applique, comme pour les véhicules
- Sur un terrain autre que la cour de ma maison...
 - Moins de trois mois par an
 - Plus de trois mois, consécutifs ou non
- Dans la cour de ma maison...en attendant d'être utilisée pour les vacances
- Elle devient une installation fixe (je supprime les roues)

Je veux stationner ou installer mon mobil-home...

- Dans mon jardin
- Sur un terrain de camping

Aucune formalité	Déclaration préalable
X	
X	
	X
X	
	X
Interdit	
	X